Life Gyp'ACT

PROGRAMME

Protection des rapaces nécrophages

Implication et coopération entre acteurs du monde agricole, vétérinaire et de la conservation

27-28-29 OCTOBRE 2026

A Saint-Laurent-de-Chamousset

2nd Séminaire du Projet Life Gyp'Act



NATURA 2000 · Life · LPO BIRDLIFE FRANCE · CNITV

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le séminaire se tiendra les 27, 28 et 29 octobre 2026

L'ensemble des informations détaillées sont à retrouver sur le site du CNITV (www.cnitv.fr)

- Concernant le programme :
  - Les 27 et 28 octobre auront lieux des conférences et tables rondes qui se tiendront toutes à la salle Polyvalente Pierre Frenay à Saint-Laurent-de-Chamousset (69930)
  - Le 29 octobre des sorties groupées sont organisées sur inscription

- Pour se rendre sur place en transport en commun :
  - **Rejoindre directement Saint-Laurent-de-Chamousset en car (ligne 203)** - 1h06 de trajet à prévoir depuis Lyon (départ possibles depuis Gorge de loup et Marcy l'Etoile) ;
  - Rejoindre le campus vétérinaire de Marcy l'Etoile **(bus 98 depuis Gorge de loup**) puis prendre le **car 203** ou possibilité de covoiturer depuis l'école (40 minutes de route) ;
  - **Un document partagé pour proposer et s'inscrire sur des covoiturages est proposé** sur le site du CNITV ;

- Repas et hébergement:
  - Des repas pour le midi et/ou le soir ainsi que des logements sont proposés sur place à la MFR de Saint-Laurent-de-Chamousset (5 minutes à pieds de la salle polyvalente) **sur inscription ;**
  - Les alternatives en termes de logements sont limitées à proximités mais il est possibles de trouver des gites et des airbnb aux alentours de Saint-Laurent-de-Chamousset ;
  - Pour les repas plusieurs alternatives sont disponibles sur la commune ;

Pour les personnes souhaitant réserver un repas ou un logement à la MFR la date limite d'inscription est jusqu'au 14/10/2026

- L'accès au site pour les conférences est **gratuit sur inscription**, une **retransmission en ligne** sera effectuée sur **sur le site du CNITV** (un lien sera également envoyé aux participants inscrits) ;

- Pour toutes questions n'hésitez pas à nous contacter :
  - par mail - toxfaunesauvage@cnitv.fr ;
  - Par téléphone en cas d'urgence - 06.19.32.03.52 ou 06.76.79.17.39 ou 06.78.50.53.87 ;

Pour les inscriptions vous pouvez utiliser le lien ci-dessous ou passer par le site du CNITV

https://www.helloasso.com/associations/cnitv/evenements/life-gyp-act-seminaire-2-2026-participants

En espérant vous voir nombreuses et nombreux !

Mardi 27 octobre 2026

08:30 — **Accueil - Salle polyvalente Pierre Frenay**

09:00 — **Discours d'introduction**

Session 1
Conservation des grands rapaces : des menaces aux soins

09:30 — **Suivre, comprendre, protéger : les enjeux du LIFE GYP'ACT - P. ORABI**, *chef de mission et coordinateur du life Gyp'Act (LPO France)*

09:55 — **Suivi démographique des populations de vautours moines et de gypaètes barbus en France - F. SARRAZIN**, *Professeur (Sorbonne univ.)*

10:20 — **Présentation et spécificité de l'élevage en captivité du Gypaète barbu - E. MARLE**, *Chargé de projet (ASTERS CEN 74)*

L'EEP du gypaète barbu et sa contribution à la conservation in situ - A. LLOPIS DELL, *Dr. vétérinaire, bearded vulture EEP coordinator (VCF)*

10:50 — *Pause café*

11:10 — **Les grands rapaces en centre de soin : hospitalisation et prises en charge courantes - L. AUBINAIS**, *Responsable du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage (LPO PACA)*

11:35 — **Suivi épidémiologique des vautours et nouveaux dangers sanitaires - G. LE LOC'H**, *Dr. vétérinaire, MCf (ENVT)*

12:00 — **Mise en place d'une base de données pour le suivi des mortalités et l'identification des menaces - N. GARDONI**, *Dr. vétérinaire (CNITV)*

12:25 — *Pause repas - MFR de Saint Laurent de Chamousset*

Mardi 27 octobre

Session 2
L'approche médico-légale dans la protection des rapaces

14:30	**Mot d'introduction - Déstructions volontaires et médecine légale**
14:40	**Cadre législatif lors de destruction d'espèces protégées : objet et finalités des rapports avec le magistrat -** **M. KERGOAT**, *Substitut de la Procureure (Tribunal judiciaire de TROYES, Pôle régional environnemental)* ; **A. PICARD**, *Gendarme (CESAN)* ; **S. DURAND**, *Pilote animateur du réseau CITES (OFB)*
15:30	**Découverte du cadavre et suspicion de destruction volontaire sur le terrain - V. HAGRY** et **M. HERRMANN**, *techniciennes respectivement référentes Police de l'Environnement et patrimoine naturel (PNV)*
16:00	*Pause café*
16:20	**L'enquête judiciaire par les Officiers Judiciaires de l'Environnement (OJE) - R. PEREZ**, *Officier Judiciaire de l'environnement (SNEC/OFB)*
16:50	**Traumatisme balistique d'un gypaète barbu (Gypaetus barbatus) : dissection d'une nécropsie médico-légale - R. LE NET**, *Dr vétérinaire, anatomo-pathologiste spécialisée dans les animaux sauvages et de parcs zoologiques (EVASS/VAS)*
17:20	**Analyses toxicologiques en médecine légale : interprétation et limites - V. LATTARD**, *Dr. Vétérinaire, directrice de recherche (VAS/INRAE)*
17:50	**Etat des lieux des empoisonnements de rapaces en France et perspectives de lutte - A. Poirette**, *Vétérinaire (VAS/CNITV)*
18:30	*Fin de séance*
19:30	*Repas - MFR de Saint Laurent de Chamousset*

Mercredi 28 octobre

08:30 — **Accueil - Salle polyvalente Pierre Frenay**

09:00 — **Mot d'introduction - rappel sur les projets life et sur la journée du mardi**

Session 3
Protection des rapaces et perspectives au sein du monde agricole

09:15 — **Quand pastoralisme et faune sauvage se rencontrent : diversité des interfaces et construction des risques - M. VIRAPIN,** *Doctorante en agronomie (VAS/Université de Padoue)*

09:40 — **S'adapter à la proximité des vautours en élevage : exemple de la protection des abreuvoirs - L. DAMIANS**, *Chargée d'étude vautours et activités d'élevage (LPO France Site Grands Causses)*

10:05 — **Interactions Elevage – Faune sauvage : quels rôles pour les vétérinaires ? - A. LATHUILLIERE**, *Chargé de mission, coordinateur du Pôle Grands prédateurs (VPB)*

10:30 — *Pause café*

10:50 — **Comment sensibilise-t-on à la sauvegarde de la faune sauvage dans le monde agricole ? - M. DAMIAN**, *Formatrice en zootechnie (CFPPA des Sardières)*

11:15 — **Retour de terrain sur les interactions entre animaux d'élevage et faune sauvage : les difficultés, les solutions -**
P. CROSSET-PERROTIN, *Agriculteur en Drôme, président du GDS 26*
***F. DECANTE**, Dr. Vétérinaire (SCP Decante-Parsis)*
***L. LAFON**, Dr. Vétérinaire (SCP AV3S/GTV Aveyron)*
***T. LESAY**, Agriculteur dans l'Aveyron*

12:30 — *Repas à la MFR de Saint Laurent de Chamousset*

Mercredi 28 octobre

Session 4
Tables Rondes et Restitutions

14:00 **Installation et répartition des groupes de travail**

Table ronde n°1

Menaces et protection des rapaces
Discussion autour de la prise en charge des rapaces en centre de soin et sur les maladies émergeantes

Table ronde n°2

Comment concilier activités agricoles et protection de la faune sauvage ?
Poursuite des échanges de la matinée

Table ronde n°3

Comment optimiser la lutte contre les destructions de la faune sauvage ?
Discussion autours de mesures préventives et sur la coopération entre les acteurs

16:00 **Restitution et échanges avec les autres groupes (30 minutes/groupe)**

17:30 *Visite du Chateau de Saint-Laurent-de-Chamousset*

20:00 *Repas et soirée festive*

Résumé des présentations

L'ensemble des présentations sera retransmis en direct - Lien disponible sur www.cnitv.fr

Suivre, comprendre, protéger : les enjeux du LIFE GYP'ACT -
de 9:30 à 09:55, intervenant en présentiel
P. ORABI, *chef de mission et coordinateur du life Gyp'Act (LPO France)*

Résumé :
Le LIFE GYP'ACT est un programme européen qui vise à restaurer durablement les populations du Gypaète barbu, dans le sud de l'Europe. Cette ambition ne repose pas uniquement sur la réintroduction d'oiseaux : elle implique également de favoriser leur survie, leur reproduction, leurs déplacements et, plus largement, de réduire les menaces auxquelles ils sont confrontés.
Dans ce contexte, connaître et comprendre les causes de mortalité constitue un enjeu majeur de conservation. Lorsqu'un oiseau meurt, il est essentiel de pouvoir déterminer, autant que possible, ce qui s'est passé. Le suivi GPS et les nouvelles technologies, notamment les accéléromètres, permettent aujourd'hui d'apporter des informations précieuses sur les déplacements, les mouvements et les derniers instants de vie des oiseaux.
Ces données peuvent être croisées avec les observations de terrain, les examens vétérinaires, les autopsies, les analyses toxicologiques et, lorsque cela est nécessaire, les expertises médico-légales. L'objectif est de disposer d'éléments objectifs permettant de comprendre les circonstances d'une mortalité et d'identifier les menaces auxquelles les populations sont exposées.
L'enjeu dépasse ainsi le seul cas individuel : comprendre pourquoi un oiseau meurt, c'est aussi chercher à éviter que d'autres connaissent le même sort.
C'est tout le sens de ce séminaire « Vautours : conservation, menaces et prises en charge médicales et médico-légales ». Il vise à croiser les regards et les compétences des acteurs de la conservation, des vétérinaires, des scientifiques, des experts et des enquêteurs, afin de mieux comprendre les différentes étapes qui permettent de passer du constat d'une mortalité à l'identification de sa cause, puis à la mise en œuvre de mesures permettant de réduire les menaces.
Le fil conducteur pourrait finalement être résumé en quelques mots : suivre, détecter, prendre en charge, expertiser, comprendre et agir.

Suivi démographique des populations de vautours moines et de gypaètes barbus en France - *de 9:55 à 10:20 intervenant en présentiel*
F. SARRAZIN, *Professeur (Sorbonne université/Centre d'Ecologie et des Science de la conservation)*

Résumé : Communication à venir

“Présentation et spécificité de l'élevage en captivité du Gypaète barbu”
Suivi de **“L’EEP du gypaète barbu et sa contribution à la conservation in situ”**
- 10:20-10:50, intervention mixte présentiel et visioconférence
E. MARLE, *Chargé de projet faune (ASTERS-Conservatoire d’espaces naturels 74)*
A. LLOPIS DELL, *Dr. vétérinaire, bearded vulture EEP coordinator (Vulture Conservation Foundation)*

Résumés :

- Les actions de réintroduction des gypaètes barbus débutées dans l’arc alpin en 1985 ont lieu grâce à la naissance en captivité de jeunes gypaètes. Les couples adultes captifs sont hébergés dans des centres spécialisés et des parcs animaliers qui forment le réseau EEP (programme européen pour les espèces en danger) Gypaète barbu à travers toute l’Europe. Ce réseau est coordonné par la Vulture Conservation Foundation qui diffuse les bonnes pratiques et spécificités de l’élevage de cette espèce dans l’objectif de maximiser la production de poussins aptes à être réintroduits dans les différents programmes aux quatre coins de l’Europe. C’est un travail de longue haleine car les individus ne sont pas matures avant 7-8 ans et ne produisent qu’un ou deux jeunes par an. C’est une espèce peu sensible aux maladies en captivité si les conditions de détention sont optimales cependant les membres du réseau d’élevage voient apparaître de nouveaux défis avec des maladies émergentes qui n’étaient pas présentes ces dernières années pour cette espèce. Celles-ci sont liées en partie aux conséquences du réchauffement climatique que ce soit au niveau de la présence des moustiques porteurs de « nouveaux » virus mais aussi des périodes de chaleur plus longues.

- En 1978, le projet de réintroduction du gypaète barbu dans les Alpes a été lancé (FZG 832/78 ; WWF 1567/78), fondé sur un programme d’élevage en captivité. Ce réseau, intégré dès sa création au Programme européen pour les espèces menacées (EEP), est aujourd’hui coordonné par la VCF et regroupe zoos, centres d’élevage et collections privées. Son objectif est de reproduire l’espèce en captivité à des fins de conservation in situ. Au début du programme, compte tenu de la situation critique des populations sauvages, une quarantaine de gypaètes captifs provenant de différents zoos européens ont été réunis au Centre Richard Faust, en Autriche. L’objectif était de développer les techniques d’élevage et de produire des oiseaux capables de se reproduire et d’être réintroduits dans la nature. Les couples et les jeunes ont ensuite été redistribués dans les zoos européens, donnant naissance, entre 1978 et 1985, au réseau européen d’élevage, précurseur de l’EEP actuel. Le programme héberge actuellement 199 oiseaux. Afin d’atteindre ces objectifs et de garantir que les individus relâchés développent un comportement similaire à celui de leurs congénères sauvages, il était essentiel de favoriser une ontogenèse conforme à l’espèce. C'est pourquoi le programme repose ainsi sur un élevage naturel et des lâchers selon la méthode du hacking, tout en maintenant les interactions sociales entre oiseaux et en limitant au maximum le contact humain. Entre 1978 et 2026, 769 oisillons ont été élevés, dont 465 relâchés dans six projets, permettant de créer de nouvelles populations dans les Alpes et en Andalousie, de renforcer celle de Corse et d’obtenir les premières pontes dans les Grands Causses et des territoires au Maestrazgo-Els Ports, toujours accompagné d'actions de terrain visant à lutter contre les menaces, menées par les partenaires chargés des réintroductions.

Les grands rapaces en centre de soin : hospitalisation et prises en charge courantes
- de 11:10 à 11:35, intervenant en présentiel
L. AUBINAIS, *Responsable du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage (LPO Provence-Alpes-Côte-d'Azur)*

Résumé : Communication à venir

Suivi épidémiologique des vautours et nouveaux dangers sanitaires
- de 11:35 à 12:00, intervenant en présentiel
G. LE LOC'H, Dr. vétérinaire, PhD, MCf - Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Résumé : Communication à venir

Mise en place d'une base de données pour le suivi des mortalités et l'identification des menaces
- de 12:00 à 12:25, intervenant en présentiel
***N. GARDONI**, Dr. vétérinaire, doctorant en écotoxicologie - Centre National d'Informations Toxicologiques Vétérinaires/Vetagro Sup*

Résumé :
La conservation des espèces requière la compréhension des causes de mortalités afin de prévenir celles qui sont directement imputables aux activités humaines et de comprendre les autres causes (maladies, prédation…) qui pourraient affecter négativement les efforts de réintroduction. Les suivis de mortalités de rapaces et la veille toxicologique coordonnés par la LPO et menés sur le terrains par de nombreux acteurs ont permis sur les 20 dernières années de recenser la mort de plus de 2000 rapaces en France métropolitaine et la réalisation d'analyses toxicologiques sur près de la moitiée d'entre eux. Ces données nous offrent un apercu des menaces pesant sur les populations étudiées mais restent compliquées à interpréter du fait de l'hétérogénéité des acteurs et des programmes sur le terrains. Afin de remédier à ces limites un travail d'harmonisation des différentes sources a été réalisé en vue du développement d'une base de données commune pour aider à l'identification et à la compréhension de menaces qui pourraient affecter l'équillibre de populations encore fragiles.

Cadre législatif lors de destruction d'espèces protégées – objet et finalités des rapports avec le magistrat

- de 14:40 à 15:30, intervention mixte présentiel et visioconférence

M. KERGOAT, *Substitut de la Procureure, Tribunal judiciaire de TROYES, Pôle régional environnemental*

A. PICARD*, Gendarme - Commandement pour l'environnement et la santé*

S. DURAND*, Pilote animateur du réseau CITES - Office Français de la Biodiversité*

Résumé :

L'intervention aura pour objet de présenter la multiplicité des acteurs intervenant dans le cadre d'enquête sur des faits de destruction d'espèces protégées, le cadre législatif d'intervention de ces derniers et l'apport judiciaire (enquête, coordination, opportunité des poursuites pénales). La présentation présentera les manières de saisir le procureur en vue d'une enquête et les pouvoirs dont il dispose à cette fin.

Découverte du cadavre et suspicion de destruction volontaire sur le terrain

- de 15:30 à 16:00, intervenants en présentiel

V. HAGRY, *techniciennes référentes Police de l'Environnement - Parc National de la Vanoise*

M. HERRMANN, *techniciennes référentes patrimoine naturel - Parc National de la Vanoise*

Résumé : Communication à venir

L'enquête judiciaire par les Officiers Judiciaires de l'Environnement (OJE)

- de 16:20 à 16:50, intervenant en présentiel

R. PEREZ, *Officier Judiciaire de l'environnement (OJE) au Service National d'Enquête et de Contrôle (SNEC) de l'Office Française de la Biodiversité (OFB)*

Résumé :

L'OFB dispose depuis 2 ans d'Officier de Police Judiciaire « Environnement ». Cette nouvelle fonction judiciaire donne des moyens supplémentaires pour traiter des infractions environnementales du Code de l'Environnement, grâce aux prérogatives issues du Code de Procédure pénale.

Les enquêtes menées pour lutter contre les atteintes faites aux vautours se basent sur des investigations spécifiques et de nouvelles synergies à construire avec les collaborateurs réquisitionnés.

Traumatisme balistique d'un gypaète barbu (Gypaetus barbatus) : dissection d'une nécropsie médico-légale

- de 16:50 à 17:20, intervenant en présentiel

R. LE NET, *Dr. vétérinaire, IPASV (médecine zoologique), MSc, DESV (anatomie pathologique vétérinaire), Vétérinaire anatomo-pathologiste spécialisée dans les animaux sauvages et de parcs zoologiques - Pôle d'Expertive Vétérinaire et Agronomique Animaux Sauvages (EVAAS), VetAgro Sup*

Résumé :

Le renforcement du cadre réglementaire et des pouvoirs d'enquête en matière d'atteintes aux animaux d'espèces non domestiques vivant à l'état sauvage a, au cours de la dernière décennie, considérablement accru les besoins en médecine légale appliquée à la faune sauvage. La mise en œuvre effective de cette protection juridique nécessite les compétences d'un réseau professionnel pluridisciplinaire et des outils diagnostiques permettant de documenter, caractériser et interpréter scientifiquement les traces détectées sur les scènes d'infraction. L'examen nécropsique médico-légal constitue une étape essentielle de la procédure judiciaire, dont l'interprétation nécessite des connaissances spécifiques en médecine forensique, en médecine vétérinaire et en biologie de la faune sauvage. Il peut apporter des éléments objectifs pour répondre aux questions des enquêteurs (cause de la mort, délai post mortem, maladies concomitantes, axe de tir par arme à feu...). À partir d'un cas de tir illégal d'un gypaète barbu, nous présenterons les différentes étapes de l'examen nécropsique médico-légal et les éléments essentiels à la documentation des lésions et à la préservation des preuves. Ce cas sera également l'occasion de discuter les enjeux et les perspectives d'amélioration de la médecine légale appliquée à la faune sauvage, à travers notamment le développement d'outils diagnostiques et de protocoles standardisés, le renforcement des collaborations entre acteurs et la formation des professionnels impliqués dans l'investigation de scènes de délit impliquant la faune sauvage.

Analyses toxicologiques en médecine légale : interprétation et limites

- de 17:20 à 17:50, intervenant en visio-conférence

V. LATTARD, *Dr. vétérinaire, directrice de recherche INRAE/Vetagro Sup*

Résumé :

Les empoisonnements demeurent une cause majeure de mortalité lors de destruction intentionnelle d'espèce protégée. Toutefois l'absence d'éléments commémoratifs sur l'animal avant sa mort et de lésions significatives à l'autopsie rendent ces mortalités difficilement identifiables et requièrent la réalisation d'analyses toxicologiques pour confirmer toute suspicion. La diversité des produits, leur dégradation et la variété des échantillons pouvant être utilisés ont conduit à l'élaboration de techniques hautement spécialisées. La spécifité et la sensibilité des techniques ont grandement évolué au cours des années mais pour toute analyse il convient de rester prudent dans l'interprétation. En effet tout comme l'absence de détection n'est pas l'absence de toxique, la présence d'une contamination ne signifie pas à coup sûr une intoxication. Comprendre la méthode peut ainsi aider à en saisir les limites.

Etat des lieux des empoisonnements de rapaces en France et perspectives de lutte

- de 17:50 à 18:20, intervenant en présentiel

A. Poirette, *vétérinaire - Centre National d'Informations Toxicologiques Vétérinaires/Vetagro Sup*

Résumé :

Les rapaces nécrophages sont particulièrement vulnérables aux intoxications du fait de leur comportement alimentaire de alimentaire. Cette vulnérabilité s'insère dans un contexte socio-écosystémique (résultant d'intrications entre des facteurs écologiques et des facteurs socio-économiques et culturels) favorable aux empoisonnements par des pesticides, actes illégaux de destruction d'espèces protégées. C'est pourquoi les empoisonnements sont considérés mondialement comme l'une des principales menaces à la conservation des rapaces.

Cette problématique a été suivie en France grâce au réseau de surveillance toxicologique VigiPoison animé par les associations LPO, l'OFB et le CNITV dans le cadre des PNA en faveur des rapaces nécrophages et des projets LIFE Gyp'connect, LIFE Gyp'Act ou encore LIFE EUROKITE.

Cette présentation est le fruit des travaux de recherche effectués durant mon stage de master sous la direction de Nino Gardoni. Dans un premier temps nous replacerons la problématique des empoisonnements par des pesticides dans son contexte. Nous ferons ensuite l'état des lieux des empoisonnements de rapaces en France, de 2003 à 2026 en adoptant une approche descriptive. Et enfin, nous évoquerons les biais et limites de cette étude ainsi que les perspectives de lutte.

Quand pastoralisme et faune sauvage se rencontrent : diversité des interfaces et construction des risques

- de 09:15 à 09:40, intervenant en présentiel

M. Virapin, *Doctorante VetAgro Sup, UMR Herbivores – Université de Padoue (Italie)*

Résumé :

Les systèmes pastoraux de montagne partagent leurs espaces avec une faune sauvage diverse, donnant lieu à des interactions de nature et d'intensité variables. Ces interactions ne constituent cependant pas systématiquement un risque pour les élevages : celui-ci se construit en fonction des espèces présentes, mais aussi des caractéristiques des systèmes pastoraux, de leurs pratiques et des configurations d'interface dans lesquelles les interactions prennent place. À partir de travaux menés dans trois territoires alpins français (Vanoise, Ecrins) et italiens (Paneveggio (Dolomites)), cette présentation propose d'explorer la diversité de ces interfaces entre faune sauvage et systèmes d'élevage et les différents risques qui peuvent leur être associés. Elle montrera comment la diversité des systèmes pastoraux contribue à façonner des situations d'exposition et des risques contrastés, mais également comment ces risques peuvent se combiner et conduire les éleveurs à adapter leurs pratiques et à réaliser des arbitrages. Ces résultats invitent ainsi à dépasser une lecture centrée sur une espèce ou un risque pris isolément pour considérer plus largement les conditions dans lesquelles se construisent les interactions à risque entre pastoralisme et faune sauvage.

S'adapter à la proximité des vautours en élevage : exemple de la protection des abreuvoirs

- de 09:40 à 10:05, intervenant en présentiel

L. DAMIANS, *Chargée d'étude vautours et activités d'élevage (LPO France Site Grands Causses)*

Résumé : Communication à venir

Interactions Elevage – Faune sauvage : quels rôles pour les vétérinaires ? - Présentation de la formation SNGTV/VPB « Grands prédateurs et activités d'élevage »

- de 10:05 à 10:30, intervenant en présentiel

A. LATHUILLERE, *Dr. Vétérinaire, Chargé de mission VPB : Coordinateur Pôle Grands prédateurs (GT Loup et activités humaines)*

Résumé :

Quels rôles peuvent jouer les vétérinaires dans la gestion de la prédation sur les troupeaux domestiques et la prévention des conflits de multi-usages ?

La prédation par la faune sauvage entraîne des dommages directs et indirects qui peuvent affecter l'intégrité, la santé et le bien-être des animaux d'élevage, mais également les conditions de travail et le bien-être des éleveurs et des bergers. La prédation peut ainsi être considérée comme un aléa susceptible de porter atteinte à l'intégrité et au bien-être des animaux domestiques. À ce titre, elle peut trouver sa place dans le champ d'action de la médecine vétérinaire.

La Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires (SNGTV) et l'association Vétérinaires Pour la Biodiversité (VPB) portent conjointement un projet de formation vétérinaire sur la cohabitation entre les activités d'élevage, les grands prédateurs et les autres activités humaines.

Comment sensibilise-t-on à la sauvegarde de la faune sauvage dans le monde agricole ?

- de 10:50 à 11:15, intervenant en présentiel

M. DAMIAN, *Formatrice en zootechnie - CFPPA des Sardières à Bourg-en-Bresse*

Résumé : Communication à venir

Retour de terrain sur les interactions entre animaux d'élevage et faune sauvage : les difficultés, les solutions

- de 11:10 à 12:30, intervenant en présentiel

P. CROSSET-PERROTIN, Agriculteur en Drôme, président du GDS 26
F. DECANTE, Dr. Vétérinaire (SCP Decante-Parsis)
L. LAFON, Dr. Vétérinaire (SCP AV3S/GTV Aveyron)
T. LESAY, Agriculteur dans l'Aveyron

Résumé :

Cette intervention sera introduite par des retours d'experience comme les expertises réalisées pour identifier les circonstances ayant amené des interactions entre vautours et animaux d'élevage vivants, la cohabitation quotidienne avec les vautours sur le plateau du Larzac ou les limites associées aux adaptations des impluviums. Ces cas particulier seront l'occasion d'ouvrir des discussions sur ces sujets tout en revenant sur les autres interventions de la matinée afin de discuter cette interface entre activité agricole et faune sauvage et d'échanger sur les craintes, les problématiques, les adaptations et leurs limites. L'ensemble de ces échanges sera poursuivi lors de la table ronde de l'après-midi.

Life Gyp'ACT

NATURA 2000

Coordinateur

LPO BIRDLIFE FRANCE

Partenaires financiers

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

FDJ

MISSION NATURE

FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO

Opérateurs

CNITV Centre National d'Informations Toxicologiques Vétérinaires

ENEDIS

Parc national des Cévennes

LPO AUVERGNE RHÔNE-ALPES

LPO OCCITANIE

Parc naturel régional du Vercors

SORBONNE UNIVERSITÉ CRÉATEURS DE FUTURS DEPUIS 1257

VCF VULTURE CONSERVATION FOUNDATION

Vautours en Baronnies

Partenaire

GRAINES D'ÉLEVEURS DU VERCORS